

Plan d'action en environnement 2015-2017  
**Brossard se veut proactive en développement durable**

**Brossard, le 18 décembre 2015** – La Ville de Brossard a adopté son Plan d'action en environnement 2015-2017 lors de la séance du conseil municipal du 8 décembre dernier. Ce plan cible les priorités d'intervention environnementales spécifiques à Brossard en identifiant plus d'une centaine d'actions à mettre en œuvre d'ici 2017. Ce processus permettra de favoriser des pratiques respectueuses de l'environnement qui agiront positivement sur la qualité de vie des Brossardois.

« Plusieurs actions sont en cours ou en voie de se réaliser. Ainsi, poursuivre les activités de sensibilisation dans les écoles (présentations) en lien avec les enjeux de la *Politique environnementale* de la Ville, continuer les démarches d'acquisition de milieux naturels, travailler sur un plan de revégétalisation des rives sur les propriétés publiques, poursuivre l'activité Jour de l'arbre lors de laquelle vivaces et arbres sont distribués gratuitement aux citoyens, aménager des toits végétalisés, développer un jardin communautaire sont des initiatives concrètes faisant partie du plan d'action ambitieux de la Ville », a déclaré Alexandre Plante, président du comité consultatif sur l'environnement et le développement durable et conseiller municipal.

Grâce à la démarche environnementale de la Ville et par des projets tels que la réalisation du futur TOD Quartier et l'interdiction de distribuer des sacs en plastique à usage unique, Brossard souhaite, à sa façon, apporter une contribution non négligeable à la protection du milieu et devenir un modèle en matière de préservation de l'environnement et de développement durable.

Pour consulter le Plan d'action 2015-2017 de la Ville de Brossard, visitez **brossard.ca**, onglet « Services aux citoyens », rubrique « Environnement ».

– 30 –

Source : Direction des communications  
Ville de Brossard  
450 923-6311